

Afrique francophone — Progrès accomplis en cartographie¹

J. A. MOUTON

Deux points de vue ont été envisagés par l'auteur:

- la répartition géographique d'une espèce, d'un genre ou d'une famille;
- la représentation cartographique de la végétation.

Pour la phytogéographie taxonomique, Lebrun (ci-dessus, p. 529-534) a fait un inventaire bibliographique des cartes publiées à l'échelon spécifique. Aubréville (1974) a établi des cartes de taxons de différents niveaux (espèce, genre, famille) à l'échelle mondiale et non spécialement africain pour essayer de déterminer l'origine géographique des Angiospermes en s'appuyant sur des dernières découvertes concernant la dérive continentale. Ceci présente un grand intérêt quand on pense au grand effort fait outre-atlantique en faveur de la paléobotanique (Kuchler, 1970).

Pour la végétation, les cartes du Cameroun et de la Côte-d'Ivoire ont été publiées par l'ORSTOM, et celle de Madagascar par le Centre de floristique du CNRS. Une révision bibliographique des cartes publiées par l'ORSTOM, l'IEMVPT et le CNRS a été établie pour le Congrès des Sociétés savantes de Toulouse 1971 (Mouton, 1973). Lebrun (l.c.) a révisé les dernières publications de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux (IEMVPT). De tout cela, il ressort que, seuls, la Guinée, la Haute-Volta, le Togo et le Dahomey ne sont que très partiellement cartographiés alors que le Sénégal et le Tchad sont presque entièrement couverts; le Niger et le Mali le sont pour une grande part de la zone sahélienne. Le territoire des Afars et des Issas (Djibouti) possède depuis peu sa carte de la végétation (Bavazzano, 1972; Chédeville, 1972). Par ailleurs, rares sont les études de végétation ne possédant pas des éléments cartographiques.

¹Cf. l'article du même auteur, p. 565-569 ci-dessus, où se trouvent également les références bibliographiques.

14 MARS 1978
O. R. S. T. O. M.

Collection de Références
ex 1

no M 9069 B. B. V.